



Chorale : informations & inscriptions

publié le 07/09/2021

Les élèves désirant découvrir cet enseignement peuvent assister à deux « séances d'essai » les vendredis 10 et 17 septembre en salle de musique, de 12h05 à 12h45.

L'inscription à la chorale du collège un engagement annuel. Elle sera effective après le retour du coupon que vous trouverez dans le document ci-dessous, jusqu'au jeudi 23 septembre dernier délai. Les élèves qui le demandent en auront une « version papier ».

 [chorale_courrier_parents_07_09_2021](#) (PDF de 86.9 ko)

Les élèves qui suivent cet enseignement facultatif de chant choral (EFCC) assistent :

- ▶ aux répétitions hebdomadaires du vendredi ;
- ▶ aux séances de répétitions et/ou de tournage et d'enregistrement (2 journées et 3 demi-journées) ;
- ▶ aux prestations publiques : journée « Portes ouvertes » le samedi 26 mars 2022 en matinée, rassemblements et concerts avec les autres établissements de Cognac et soirée « Elisée en scène » au théâtre L'Avant-Scène en juin.

Les activités sont pour l'heure soumises aux contraintes sanitaires. Quand celles-ci seront assouplies ou levées, les concerts et rassemblements seront possibles et la répétition du vendredi reprendra ses horaires « normaux », de 12h45 à 13h45.

Cet enseignement est valorisé par une appréciation trimestrielle et une note annuelle portées sur le bulletin de l'élève. Selon leur engagement les années précédentes, les élèves de 3e bénéficient de 10 ou 20 points supplémentaires au Diplôme National du Brevet.

Mais c'est avant tout en enseignement qui allie exigence artistique et plaisir partagé.

